

Le verre se brise chez Duralex

Attachés à leur entreprise et pleinement engagés, c'est un nouveau coup dur pour les salariés de Duralex, qui après une période de chômage partiel de 5 mois en 2023 apprennent, cette semaine, le placement en redressement judiciaire de leur entreprise.

Depuis plus de 2 ans, les salariés de Duralex sont totalement investis dans leur entreprise pour faire face à la crise énergétique et la hausse du prix de l'énergie accentuée par la guerre en Ukraine.

Malheureusement, la situation s'est dégradée en 2023 avec des nouvelles difficultés liées à l'inflation et une forte concurrence commerciale.

Alors que la réindustrialisation de la France est une priorité du président français et de son gouvernement, il est urgent de passer de la parole aux actes pour défendre et sauvegarder notre industrie et le savoir-faire des salariés.

Si rien n'est fait, ce redressement judiciaire risque de se transformer en liquidation judiciaire et de faire disparaître un des fleurons industriels français du secteur verrier créé en 1945 et le savoir-faire des verriers de l'usine historique de la Chapelle-Saint-Mesmin.

La FCE-CFDT ne peut se résoudre à cette situation. Il est important que l'Etat et la Région mettent toute leur force pour trouver un repreneur et mettre en place des solutions pérennes POUR sauvegarder cette entreprise historique.

La FCE-CFDT reste mobilisée auprès des salariés de Duralex et vigilante aux conditions d'une éventuelle reprise. Elle fera tout son possible pour maintenir l'emploi et accompagner les salariés dans cette période.

Contacts :

EL MOUSSAOUI Suliman

Délégué syndical CFDT Duralex

☎ 06 61 90 40 78

Philippe SCHMITT

Délégué fédéral en charge de la branche verre

☎ 06 89 33 06 75

Laurent SOULIER

Secrétaire fédérale FCE CFDT en charge de la branche verre

☎ 06 6718 81 66

Christelle LEMAITRE

Déléguée fédérale en charge de la communication

☎ 06 83 88 61 43